

AVIS FS SSCT du 26 février 2026

26-02-2026	AVIS	REPONSE
AVIS N°1	Les représentants des personnels de la FS-SSCTD demandent à ce qu'il soit demandé aux communes le plus exposées au radon (notamment Montluçon) les rapports de l'autorité de sureté nucléaire et qu'ils soient communiqués aux représentants des personnels.	
AVIS N°2	Les représentants des personnels de la FS-SSCTD demandent à ce qu'il soit organisée une visite médicale de prévention avant la fin de l'année sur site à Montluçon pour les écoles les plus exposées au radon et qu'il soit délivré une fiche d'exposition. Les personnels qui ont travaillé dans l'école devront également être informés de cette visite et invités à se présenter.	
AVIS N°3	Les représentants des personnels de la FS-SSCTD demandent à ce qu'il soit réuni rapidement un groupe de travail sur la gestion des élèves hautement perturbateurs afin de définir des procédures et les échelles de responsabilité afin de pouvoir déclencher des réponses rapides pour apporter un soutien aux collègues.	
AVIS N°4	Les représentants des personnels de la FS-SSCTD demandent une réponse à l'avis n°4 du 6 novembre 2025. Il est urgent de réunir un groupe de travail AESH et poursuivre l'enquête conditions de travail.	

